**Mobilités respectueuses de l’environnement**

L’université d’Orléans s’engage en faveur des déplacements durables. Elle a conçu un projet intégrant plusieurs volets.

**Volet 3 – Utilisation de véhicules électriques**

L’objectif est d’ajouter au parc automobile de l’Université une flotte de véhicules électriques pour les déplacements de proximité et de prévoir l’emplacement d’une puis de plusieurs bornes de rechargement des véhicules, au fil de l’augmentation de la taille de la flotte.

Dans un premier temps à court terme (dans le courant de l’année universitaire à venir) deux véhicules et une borne seront acquis. L’un des véhicules sera mutualisé entre plusieurs services.

Elles permettront de tester les utilisations, de développer de nouvelles habitudes avant l’amplification de ce mouvement.